

[Sur le Comité vaudois de secours en faveur des protestants disséminés]

Autor(en): **S.C.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **2 (1864)**

Heft 19

PDF erstellt am: **15.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-177159>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis

LITTÉRATURE NATIONALE — AGRICULTURE — INDUSTRIE

PRIX DE L'ABONNEMENT (franc de port).

Un an, 4 fr. — Six mois, 2 fr. — Trois mois, 1 fr.

Tarif pour les annonces : 15 centimes la ligne ou son espace.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au Cabinet de lecture place de Saint-Laurent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur Vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Nous avons reçu, il y a quelques jours, le rapport du comité vaudois de secours en faveur des protestants disséminés, pour les années 1862 et 1863, et nous croyons utile d'attirer, pour quelques instants, l'attention de nos lecteurs sur cette institution, trop peu connue d'un grand nombre de personnes et qui a besoin de l'appui matériel et de la sympathie de tous nos concitoyens.

Le nom de la société indique le but qu'elle se propose; mais pour se rendre un compte exact de son champ d'activité et des ressources dont elle a besoin, il faut connaître les œuvres qu'elle a déjà entreprises et celles qu'elle voudrait encourager encore.

Disons d'abord que le comité vaudois ne travaille pas isolément; il est associé, pour plusieurs de ses travaux, aux comités de Genève, de Neuchâtel, Berne, Zurich, etc.

Ainsi, les comités de la Suisse allemande ont établi, dans la ville de Fribourg, un pasteur protestant et une école (composée de plusieurs classes), en faveur des Allemands qui habitent cette ville. Depuis quelques années, les comités de Genève et de Vaud ont adjoint à cette école une classe française, dirigée par un instituteur vaudois. Il n'est pas nécessaire de faire ressortir l'utilité de cette école dans une ville exclusivement catholique, et de montrer la nécessité qu'il y a de soutenir une pareille institution. Le traitement de l'instituteur français est de 1500 fr. qui sont payés, moitié par Genève et moitié par Vaud. Les comités de Genève, Berne et Vaud s'occupent, en outre, des améliorations que demande cette école.

La société s'occupe aussi des protestants de Romont, station où il y a un évangéliste, une école et un culte public chaque mois, célébré par des pasteurs vaudois du voisinage, et par des pasteurs neuchâtelois lors des fêtes religieuses. C'est le comité neuchâtelois qui dirige l'œuvre, avec le concours du comité vaudois. Les protestants de Morez (département du Jura) et ceux qui habitent St-Gingolph, en Valais, peuvent aussi, plus ou moins régulièrement, avoir chez eux un culte fait par des pasteurs vaudois de la frontière.

Mais la partie la plus considérable de la tâche que s'impose la société des protestants disséminés est celle qui concerne les protestants de langue allemande qui habitent notre canton. Un pasteur, M. de Rutté, est chargé spécialement de la population allemande qui s'étend le long du chemin de fer, depuis Concise jusqu'au delà de Rolle, avec quatre points centraux, Yverdon, Orbe, Aubonne et Rolle, autour desquels se groupent un nombre plus ou moins grand de villages. Le culte se fait alternativement un dimanche à Orbe et à Yverdon, l'autre à Aubonne et à Rolle, partout dans les temples. Outre les prédications du dimanche, le pasteur s'occupe aussi, et cela est la partie la plus pénible de sa mission, des visites à domicile chez les divers membres de cette nombreuse population allemande répandue le long de la voie ferrée.

Un autre poste de disséminés allemands, pourvu aussi d'un pasteur, est celui du Nord. Le service se fait alternativement à Payerne, à Moudon, à Avenches et à Cudrefin. Le traitement du pasteur de ce poste est à la charge des comités des cantons de langue allemande, tandis que celui du pasteur d'Yverdon et La Côte est à la charge du comité vaudois, avec subvention du comité genevois.

Enfin, le comité vaudois s'occupe sérieusement de pourvoir d'un culte régulier les 1500 Allemands de langue qui habitent le district d'Aigle. Un pasteur sera appelé dans cette localité dès que les dons en fourniront le moyen.

Les recettes du 1^{er} janvier 1862 au 31 décembre 1863 se sont élevées à 8490 fr. 58 centimes, y compris les subventions des comités d'autres cantons; les dépenses, pendant la même période, ont été de 7625 fr. 70 centimes.

On voit donc que si la société a pu marcher jusqu'à ce jour avec les ressources que lui fournissent les dons volontaires qui lui sont faits, elle a cependant besoin d'être encouragée encore dans son œuvre chrétienne, pour que celle-ci puisse se maintenir et s'étendre.

S. C.